

À l'Assemblée communale de la

Commune mixte des Genevez

La Sagne-au-Droz 20
2714 Les Genevez

Rapport sur l'audit des comptes annuels 2025

(période du 01.01. au 31.12.2025)

le 17 juin 2026
22042/21511705/SOL/AB

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

À l'Assemblée communale de la Commune mixte des Genevez, Les Genevez

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'Audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Commune mixte des Genevez (la commune), comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de profits et pertes, le compte d'investissements pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes aux prescriptions légales cantonales, notamment au Décret concernant l'administration financière des communes du 5 septembre 2018 et du règlement d'organisation.

Fondement de l'Opinion d'Audit

Nous avons effectué notre audit des comptes annuels conformément aux prescriptions légales et à la recommandation d'audit 60 (RA 60) *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux*. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions sont plus amplement décrites dans la section intitulée «Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la commune, conformément aux dispositions légales cantonales et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder notre opinion.

Responsabilités du Conseil communal relatives aux Comptes Annuels

Le Conseil communal est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions légales cantonales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux dispositions légales cantonales et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et à la RA 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.

- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la commune.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

Nous communiquons au Conseil communal notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Nous recommandons à l'Assemblée communale d'approuver les comptes annuels.

Delémont, le 17 juin 2026

BDO SA

Olivier Schaller
Expert-réviser agréé
Réviser responsable

Alain Beuchat
Experte-réviser agréé

Annexes
Comptes annuels

BILAN		31.12.2025	31.12.2024
		CHF	CHF
100	Disponibilités et placements à court terme	739 593	626 531
101	Créances	814 763	688 126
104	Actifs de régularisation	8 793	60 151
107	Placements financiers	67 360	59 800
108	Immobilisations corporelles	1 245 340	1 368 307
10	PATRIMOINE FINANCIER	2 875 849	2 802 915
140	Immobilisations corporelles	2 609 463	2 597 719
142	Immobilisations incorporelles	481 170	453 930
144	Prêts	84 000	18 000
145	Participations, capital social	148 150	148 150
14	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	3 322 783	3 217 800
1	ACTIFS	6 198 632	6 020 714
200	Engagements courants	160 283	165 499
201	Engagements financiers à court terme	748 886	1 536 204
204	Passifs de régularisation	200 888	238 869
	CAPITAUX DE TIERS A COURT TERME	1 110 057	1 940 571
206	Engagements financiers à long terme	3 220 345	2 530 385
209	Engagements financ. spéc. et fonds capitaux tiers	194 682	196 089
	CAPITAUX DE TIERS A LONG TERME	3 415 027	2 726 474
20	CAPITAUX DE TIERS	4 525 084	4 667 045
290	Engagements/avances sur financements spéciaux	706 757	693 721
293	Préfinancements	202 686	135 208
294	Réserve de la politique budgétaire	305 000	105 000
299	Excédent/découvert du bilan	459 105	419 740
29	CAPITAL PROPRE	1 673 548	1 353 669
2	PASSIFS	6 198 632	6 020 714

COMPTE DE RÉSULTATS GLOBAL	Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024
	CHF	CHF	CHF
30 Charges de personnel	425 227	411 740	421 766
31 Charges de biens et services	720 268	645 500	778 156
33 Amortissement du patrimoine administratif	137 010	99 500	107 250
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	133 550	66 380	76 823
36 Charges de transfert	1 365 621	1 345 850	1 438 475
37 Subventions redistribuées	148 124	158 000	152 346
39 Imputations internes	0	0	0
3 Charges d'exploitation	2 929 800	2 726 970	2 974 816
40 Revenus fiscaux	1 877 256	1 552 500	1 592 552
41 Patentes et concessions	2 294	0	0
42 Taxes	787 654	702 700	765 395
43 Revenus divers	0	0	0
45 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	53 519	0	1 207
46 Revenus de transfert	318 360	326 990	231 961
47 Subventions à redistribuer	148 124	158 000	152 346
49 Imputations internes	0	0	0
4 Revenus d'exploitation	3 187 206	2 740 190	2 743 461
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	257 406	13 220	-231 355
34 Charges financières	-323 851	-84 000	-81 995
44 Revenus financiers	304 887	97 400	108 211
Résultat financier	-18 964	13 400	26 216
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	238 442	26 620	-205 139
38 Charges extraordinaires	-200 000	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	85 000
Résultat extraordinaire	-200 000	0	85 000
TOTAL DU COMPTE DE RÉSULTATS	38 442	26 620	-120 139
RÉSULTAT DU COMPTE D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE	39 366	31 580	-131 498
RÉSULTAT DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU	28 554	0	20 842
RÉSULTAT DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX	-22 004	0	-8 694
RÉSULTAT DE LA GESTION DES DÉCHETS	-7 473	-4 960	-788
TOTAL DU COMPTE DE RÉSULTATS	38 442	26 620	-120 139

COMPTE DES INVESTISSEMENTS		Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024
		CHF	CHF	CHF
PAR NATURE				
50	Immobilisations corporelles	-131 640	-32 000	-28 727
52	Immobilisations incorporelles	-68 354	-209 000	-76 049
54	Prêts	-66 000	0	0
5	Dépenses d'investissements	-265 994	-241 000	-104 776
63	Subventions d'investissements acquises	24 000	0	0
6	Recettes d'investissements	24 000	0	0
INVESTISSEMENTS NETS		-241 994	-241 000	-104 776
PAR FONCTION				
6	Trafic et télécommunications	-131 640	-32 000	-28 727
	Dépenses	-131 640	-32 000	-28 727
	Recettes	0	0	0
7	Protection de l'environnement et aménagement	-44 354	-158 000	-76 049
	Dépenses	-68 354	-158 000	-76 049
	Recettes	24 000	0	0
71	Approvisionnement en eau	0	-16 000	0
	Dépenses	0	-16 000	0
	Recettes	0	0	0
72	Assainissement des eaux	0	-35 000	0
	Dépenses	0	-35 000	0
	Recettes	0	0	0
8	Economie publique	-66 000	0	0
	Dépenses	-66 000	0	0
	Recettes	0	0	0
INVESTISSEMENTS NETS		-241 994	-241 000	-104 776

ANNEXE

A) Règles régissant la présentation des comptes

Les comptes annuels de la Commune mixte des Genevez ont été clos conformément au décret concernant l'administration financière des communes (Dcom) ainsi qu'aux directives établies par le Délégué aux affaires communales.

En application de l'article 4, alinéa 1 du DCom, les comptes se fondent sur le modèle comptable harmonisé 2 pour les cantons et les communes (MCH2) selon le manuel de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances. Dans certains domaines, les prescriptions cantonales s'écartent des recommandations concernant le MCH2.

B) Raisons qui motivent d'éventuelles dérogations aux recommandations du modèle comptable harmonisé 2

Les dérogations au MCH2 qui résultent de la législation cantonale sur les communes sont énumérées ci-dessous :

Concernant la recommandation N° 4, les amortissements supplémentaires ne sont pas autorisés contrairement à ladite recommandation qui prévoit une comptabilisation dans les charges extraordinaires. Partant, ils ne sont pas présentés dans le compte de résultats.

Concernant la recommandation N° 4 et la directive N° 1 du délégué aux affaires communales, les investissements consentis avant la mise en œuvre du MCH2, soit avant le 1^{er} janvier 2020 sont amortis selon les dispositions du décret concernant l'administration financière des communes du 21 mai 1987 et selon les décisions d'approbation du délégué aux affaires communales ainsi que du plan financier communal.

Concernant la recommandation N° 6, le patrimoine administratif ne sera pas réévalué lors de la mise en œuvre du MCH2.

Concernant la recommandation N° 8 et la directive N° 2 du délégué aux affaires communales, les préfinancements du patrimoine administratif peuvent exceptionnellement être autorisés pour un investissement conséquent devenu indispensable à la collectivité publique. Cette opération nécessite l'approbation du Délégué aux affaires communales ainsi que l'autorisation de l'organe compétent. Les préfinancements du patrimoine financier ne sont pas autorisés.

Concernant la recommandation N° 13 Vision consolidée, celle-ci ne sera pas appliquée immédiatement. Une étude de faisabilité doit encore être menée.

Concernant la recommandation N° 14, un délai à la clôture des comptes 2027 est accordé pour l'élaboration du tableau des flux de trésorerie.

Les Genevez, le 17 juin 2026

COMPTE DE RÉSULTATS GÉNÉRAL		Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024
		CHF	CHF	CHF
30	Charges de personnel	354 671	334 510	351 705
31	Charges de biens et services	524 670	440 350	573 178
33	Amortissement du patrimoine administratif	98 888	62 000	68 400
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	13 959	0	10 453
36	Charges de transfert	1 275 969	1 255 150	1 352 370
37	Subventions redistribuées	148 124	158 000	152 346
39	Imputations internes	0	0	0
3	Charges d'exploitation	2 416 281	2 250 010	2 508 451
40	Revenus fiscaux	1 877 256	1 552 500	1 592 552
41	Patentes et concessions	2 294	0	0
42	Taxes	314 248	216 200	274 751
43	Revenus divers	0	0	0
45	Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	1 406	0	1 207
46	Revenus de transfert	318 360	326 990	231 961
47	Subventions à redistribuer	148 124	158 000	152 346
49	Imputations internes	0	0	0
4	Revenus d'exploitation	2 661 688	2 253 690	2 252 818
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		245 407	3 680	-255 634
34	Charges financières	-309 860	-69 500	-67 624
44	Revenus financiers	303 818	97 400	106 760
	Résultat financier	-6 041	27 900	39 136
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		239 366	31 580	-216 498
38	Charges extraordinaires	-200 000	0	0
48	Revenus extraordinaires	0	0	85 000
	Résultat extraordinaire	-200 000	0	85 000
TOTAL DU COMPTE DE RÉSULTATS		39 366	31 580	-131 498

COMPTE DE RÉSULTATS EAU		Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024
		CHF	CHF	CHF
30	Charges de personnel	31 410	34 590	31 317
31	Charges de biens et services	117 777	141 200	130 708
33	Amortissement du patrimoine administratif	6 994	7 500	8 850
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	58 142	56 010	45 726
36	Charges de transfert	0	0	0
37	Subventions redistribuées	0	0	0
39	Imputations internes	0	0	0
3	Charges d'exploitation	214 323	239 300	216 601
40	Revenus fiscaux	0	0	0
41	Patentes et concessions	0	0	0
42	Taxes	235 883	242 000	241 009
43	Revenus divers	0	0	0
45	Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	10 510	0	0
46	Revenus de transfert	0	0	0
47	Subventions à redistribuer	0	0	0
49	Imputations internes	0	0	0
4	Revenus d'exploitation	246 393	242 000	241 009
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		32 070	2 700	24 408
34	Charges financières	-3 516	-2 700	-3 566
44	Revenus financiers	0	0	0
	Résultat financier	-3 516	-2 700	-3 566
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		28 554	0	20 842
38	Charges extraordinaires	0	0	0
48	Revenus extraordinaires	0	0	0
	Résultat extraordinaire	0	0	0
TOTAL DU COMPTE DE RÉSULTATS		28 554	0	20 842

COMPTE DE RÉSULTATS ÉPURATION		Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024
		CHF	CHF	CHF
30	Charges de personnel	21 451	23 180	21 086
31	Charges de biens et services	31 321	22 450	33 482
33	Amortissement du patrimoine administratif	31 128	30 000	30 000
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	61 449	10 370	20 644
36	Charges de transfert	84 210	85 200	81 318
37	Subventions redistribuées	0	0	0
39	Imputations internes	0	0	0
3	Charges d'exploitation	229 559	171 200	186 530
40	Revenus fiscaux	0	0	0
41	Patentes et concessions	0	0	0
42	Taxes	175 513	183 000	187 432
43	Revenus divers	0	0	0
45	Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	41 603	0	0
46	Revenus de transfert	0	0	0
47	Subventions à redistribuer	0	0	0
49	Imputations internes	0	0	0
4	Revenus d'exploitation	217 116	183 000	187 432
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		-12 443	11 800	902
34	Charges financières	-10 475	-11 800	-10 805
44	Revenus financiers	914	0	1 208
	Résultat financier	-9 561	-11 800	-9 597
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		-22 004	0	-8 694
38	Charges extraordinaires	0	0	0
48	Revenus extraordinaires	0	0	0
	Résultat extraordinaire	0	0	0
TOTAL DU COMPTE DE RÉSULTATS		-22 004	0	-8 694

COMPTE DE RÉSULTATS DÉCHETS		Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024
		CHF	CHF	CHF
30	Charges de personnel	17 696	19 460	17 658
31	Charges de biens et services	46 500	41 500	40 788
33	Amortissement du patrimoine administratif	0	0	0
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	0	0	0
36	Charges de transfert	5 442	5 500	4 787
37	Subventions redistribuées	0	0	0
39	Imputations internes	0	0	0
3	Charges d'exploitation	69 638	66 460	63 233
40	Revenus fiscaux	0	0	0
41	Patentes et concessions	0	0	0
42	Taxes	62 010	61 500	62 202
43	Revenus divers	0	0	0
45	Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	0	0	0
46	Revenus de transfert	0	0	0
47	Subventions à redistribuer	0	0	0
49	Imputations internes	0	0	0
4	Revenus d'exploitation	62 010	61 500	62 202
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		-7 627	-4 960	-1 031
34	Charges financières	0	0	0
44	Revenus financiers	154	0	243
	Résultat financier	154	0	243
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		-7 473	-4 960	-788
38	Charges extraordinaires	0	0	0
48	Revenus extraordinaires	0	0	0
	Résultat extraordinaire	0	0	0
TOTAL DU COMPTE DE RÉSULTATS		-7 473	-4 960	-788

ÉTAT DES CAPITAUX PROPRES (EN CHF)	31.12.2024	Augmentation	Diminution	Résultat	31.12.2025
29001 Service d'incendie et de secours	243	0	0	0	243
29002 Assainissement des eaux	302 366	0	0	-22 004	280 362
29003 Approvisionnement en eau	443	0	0	28 554	28 997
29004 Déchets	43 422	0	0	-7 473	35 949
29006 Forêts exploitation	103 068	10 927	0	0	113 994
29006 Forêts anticipation	186 367	3 032	0	0	189 399
29006 Aménagement des pâturages	57 812	0	0	0	57 812
290 Engagements/avances sur financements spéciaux	693 721	13 959	0	-923	706 757
29302 Fonds de maintien de la valeur - Assainissement des eaux	40 900	58 142	-10 510	0	88 532
29303 Fonds de maintien de la valeur - Approvisionnement en eau	94 308	61 449	-41 603	0	114 154
293 Préfinancements	135 208	119 591	-52 113	0	202 686
294 Réserve de la politique budgétaire	105 000	200 000	0	0	305 000
299 Excédent/découvert du bilan	419 740	0	0	39 366	459 105
29 CAPITAUX PROPRES	1 353 669	333 550	-52 113	38 442	1 673 548

TABLEAU DES PROVISIONS (EN CHF)	31.12.2024	Constitution	Utilisation	Dissolution	31.12.2025
Néant					
205 PROVISIONS A COURT TERME	0	0	0	0	0
Néant					
208 PROVISIONS A LONG TERME	0	0	0	0	0
Engagement de prévoyance : La Commune mixte des Genevez est affiliée auprès de la Caisse de pensions de la République et Canton du Jura pour la prévoyance professionnelle. La situation en capitalisation partielle exige que le taux de couverture respecte les paliers suivants : 60 % au 1er janvier 2020, 75 % au 1er janvier 2030 et 80 % au 1er janvier 2052. Le complément à la recommandation 09 (engagements envers des caisses de pensions) prévoit, en fonction des dispositions légales, de provisionner les prestations d'assainissement nécessaires à supporter par moitié par les employeurs et les employés. Le plan de financement actuellement en vigueur à la Caisse ne nécessite pas une telle écriture car il a été approuvé par l'autorité de surveillance. Garantie d'Etat : Par l'article 17 de la Loi sur la Caisse de pensions de la République et Canton du Jura (LCPJU) du 3 octobre 2013, modifiée le 2 octobre 2019, l'Etat garantit la couverture des prestations de la Caisse conformément à l'article 72c LPP. Cette disposition autorise à la Caisse à financer des prestations selon le principe de répartition et donc à présenter des capitaux de prévoyance d'un montant inférieur à la fortune.					

TABLEAU DES PARTICIPATIONS (EN CHF)	Capital	Participation	Valeur comptable	Valeur d'acquisition	Flux financiers	Commentaire
GROUPEMENTS DE COMMUNES					-99 018	
SIS La Courtine					-12 904	
- Part communale					-12 904	
Triage Forestier de la Courtine et environs					-15 139	
- Part communale					-15 139	
Cercle scolaire La Courtine					-70 975	
- Part communale					-70 975	
SYNDICATS DE COMMUNES					-238 096	
Syndicat pour l'alimentation en eau potable des Franches-Montagnes (SEF)					-98 920	
- Achat d'eau					-98 920	
Ecole secondaire de La Courtine					-54 966	
- Ecolage et bâtiment					-54 966	
Syndicat pour l'épuration du Petit-Val (SEPV)					-84 210	
- Épuration					-61 850	
- Maintient de la valeur					-22 360	
PERSONNES MORALES DE DROIT PRIVÉ			148 150	541 125	0	
Adapart SA, Saignelégier	633 500	0.2%	20	350 000	0	
Celtor SA, Tavannes	250 000	1.6%	10	3 900	0	
Fagus Suisse SA	7 043 600	0.1%	10	10 000	0	
Café du Soleil SA	206 000	0.5%	2	1 000	0	
Thermobois S.A., Courchavon	1 000 000	0.5%	5 000	5 000	0	
Fondation Résidence La Courtine			143 100	159 000	0	
Divers titres de participation			8	12 225	0	
SOCIÉTÉS SIMPLES, EN NOM COLLECTIF	Néant					
RAPPORTS CONTRACTUELS	Néant					

TABLEAU DES GARANTIES (EN CHF)	Rapport juridique	Total dettes garanties	Part aux dettes 2025	Part aux dettes 2024	Flux financiers	Commentaire
ENTREPRISES DE DROIT PRIVÉ						
Centre de Loisirs des Franches-Montagnes SA	Garantie déficit				-55 234	Part au déficit
Centre de Loisirs des Franches-Montagnes SA	Cautionnement	141 468	pm	pm		Extension du CLFM
ENTREPRISES DE DROIT PUBLIC		0	0	0	0	
Syndicat pour l'alimentation des Franches-Montagnes en eau potable (SEF)	Co-débiteur	0	0	0	0	
Ecole secondaire de La Courtine	Co-débiteur	0	0	0	0	
Syndicat pour l'épuration du Petit-Val (SEPV)	Co-débiteur	0	0	0	0	
CONTRATS DE DROIT PUBLIC	Néant					
AUTRES ENGAGEMENTS/LEASING	Néant					

		108 Immobilisations corporelles du patrimoine financier (en CHF)						
		10800	10801	1084	1086	1087	1089	108
COÛT D'ACQUISITION		Terrains non bâtis	Terrains bâtis	Bâtiments, locaux et équipements	Biens meubles	Installations en construction	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeur de l'immobilisation	01.01.2025	48 577	1 250 080	0	0	69 650	0	1 368 307
(+) Augmentation	en 2025	0	0	0	0	0	0	0
(-) Diminution	en 2025	0	0	0	0	0	0	0
(+) Transferts / reclassement (de PF à PA)	en 2025	0	-1 250 080	1 250 080	0	-69 650	0	-69 650
Valeur de l'immobilisation	31.12.2025	48 577	0	1 250 080	0	0	0	1 298 657
RECTIFICATIONS CUMULÉES								
État au	01.01.2025	0	0	0	0	0	0	0
(-) Réévaluations (diminution de valeur)	en 2025	-48 575	0	-200 232	0	0	0	-248 807
(+) Réévaluations (augmentation de valeur)	en 2025	27 380	17 300	150 810	0	0	0	195 490
(+) Transferts / reclassements (de PF à PA)	en 2025	0	0	0	0	0	0	0
État au	31.12.2025	-21 195	17 300	-49 422	0	0	0	-53 317
VALEUR COMPTABLE								
Valeur comptable nette	31.12.2025	27 382	17 300	1 200 658	0	0	0	1 245 340
dont celle des installations de leasing	31.12.2025	0	0	0	0	0	0	0
Valeur d'assurance	31.12.2025	0	0	0	0	0	0	0

		140 Immobilisations corporelles du patrimoine administratif (en CHF)							
		14000	14001	1401	1403	1404	1405	1406	140
COÛT D'ACQUISITION		Terrains non bâtis	Terrains bâtis	Routes et voies de communication	Autres ouvrages de génie civil	Bâtiments, locaux et équipements	Forêts	Biens meubles	Total
Valeur de l'immobilisation	01.01.2025	60 190	61 390	513 815	1 090 516	719 002	517 690	90 003	3 052 606
(+) Augmentation	en 2025	0	0	0	0	0	0	61 990	61 990
(-) Diminution	en 2025	0	0	0	0	0	0	0	0
(+) Transferts / reclassement (de PA à PF)	en 2025	0	0	69 650	0	0	0	0	69 650
Valeur de l'immobilisation	31.12.2025	60 190	61 390	583 465	1 090 516	719 002	517 690	151 993	3 184 246
AMORTISSEMENTS ORDINAIRES CUMULÉS									
État au	01.01.2025	0	-1 575	-85 097	-186 414	-143 860	0	-37 941	-454 887
(-) Amortissements planifiés	en 2025	0	-6 015	-21 268	-31 801	-23 040	0	-14 672	-96 796
(+) Amortissements non planifiés	en 2025	0	-18 000	-5 100	0	0	0	0	-23 100
(+) Corrections de valeur	en 2025	0	0	0	0	0	0	0	0
État au	31.12.2025	0	-25 590	-111 465	-218 215	-166 900	0	-52 613	-574 783
VALEUR COMPTABLE									
Valeur comptable nette	31.12.2025	60 190	35 800	472 000	872 301	552 102	517 690	99 380	2 609 463
dont celle des installations de leasing	31.12.2025	0	0	0	0	0	0	0	0
Valeur d'assurance	31.12.2025	0	0	0	0	0	0	0	0

		142 Immobilisations incorporelles (en CHF)					144	145
		1420	1421	1427	1429	142	1441 à 1448	1452 à 1458
COÛT D'ACQUISITION		Logiciels	Brevets et licences	Immobilisations incorporelles en cours de développement	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	Prêts	Participations et capital social
Valeur de l'immobilisation	01.01.2025	31 330	0	411 575	43 654	486 560	18 000	541 125
(+) Augmentation	en 2025	0	0	68 354	0	68 354	66 000	0
(-) Diminution	en 2025	0	0	0	-24 000	-24 000	0	0
(+) Transferts / reclassement (de PA à PF)	en 2025	0	0	-47 522	47 522	0	0	0
Valeur de l'immobilisation	31.12.2025	31 330	0	432 408	67 176	530 913	84 000	541 125
RECTIFICATIONS CUMULÉES								
État au	01.01.2025	-18 430	0	-5 025	-9 174	-32 629	0	-392 975
(-) Amortissements planifiés	en 2025	-6 300	0	0	-10 814	-17 114		
(+) Amortissements non planifiés	en 2025	0	0	0	0	0		
(-) Corrections de valeur	en 2025	0	0	0	0	0	0	0
État au	31.12.2025	-24 730	0	-5 025	-19 988	-49 743	0	-392 975
VALEUR COMPTABLE								
Valeur comptable nette	31.12.2025	6 600	0	427 383	47 187	481 170	84 000	148 150
dont celle des installations de leasing	31.12.2025	0	0	0	0	0	0	0
Valeur d'assurance	31.12.2025	0	0	0	0	0	0	0

INDICATEURS FINANCIERS (Avec les financements spéciaux)		31.12.2025	31.12.2024	31.12.2023	Objectif	Formule
1	Quotient d'endettement net	88.3%	117.8%	122.4%	100%	Dette nette /revenus fiscaux
2	Degré d'autofinancement	188.2%	-21.3%	-107.0%	70%-100%	Autofinancement/investissements nets
3	Quotité de la charge d'intérêts	1.3%	1.6%	1.8%	1%-2%	Charges nettes d'intérêts /revenus courants
4	Dette brute par rapport aux revenus	123.5%	156.8%	178.4%	100%-150%	Dette brute/revenus courants
5	Quotité d'investissement	9.4%	3.7%	4.0%	10%-20%	Investissements bruts/dépenses totales
6	Quotité de la charge financière	5.4%	5.5%	6.0%	5%-15%	Service de la dette/revenus courants
7	Dette nette par habitant en francs	3 184	3 613	3 143	1000-3000	Dette nette/résidents permanents
8	Capacité d'autofinancement	13.6%	-0.8%	-3.8%	10%-25%	Autofinancement/revenus courants
9	Quotité de la charge des intérêts nets	2.9%	0.5%	0.0%	2%-5%	Charges financières nettes / revenus fiscaux
10	Quotient de l'excédent au bilan	27.6%	29.9%	47.4%	30%-60%	Fonds propres / impôts directs et péréquation
Commentaires : La situation financière de la Commune mixte des Genevez s'est amélioré en raison notamment d'une augmentation des recettes fiscales. Ce bon résultat influence favorablement la majeure partie des indicateurs financiers. Actuellement, le niveau des investissements annuels reste bas. L'endettement communal est en diminution par rapport à l'année dernière et bénéficie encore de taux d'intérêts favorables. La réévaluation des immeuble du patrimoine financier aboutit à une charge nette de KCHF 50 qui pénalise la charge financière nette. Légende :  Bon, peu important  Moyen, acceptable  Faible, critique						